

# E FOOT 38

PV N° 325



*du jeudi 19 Janvier 2017*



## SAISON 2016-2017

Journal officiel du District de l'Isère de Football



LE FOOT EN ISERE MOI J'ADHERE

# Table des Matières

## Cette Semaine :

<b>SECRETARIAT ADMINISTRATIF .....</b>	<b>3</b>
<b>COMMISSION D'APPEL .....</b>	<b>5</b>
<b>COMMISSION DES ARBITRES .....</b>	<b>6</b>
<b>COMMISSION DELEGATIONS.....</b>	<b>9</b>
<b>COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION ..</b>	<b>10</b>
<b>COMMISSION FEMININES .....</b>	<b>11</b>
<b>COMMISSION FOOT ENTREPRISE.....</b>	<b>14</b>
<b>COMMISSION FUTSAL .....</b>	<b>15</b>
<b>COMMISSION DES REGLEMENTS.....</b>	<b>17</b>
<b>COMMISSION SPORTIVE .....</b>	<b>20</b>
<b>COMMISSION TECHNIQUE .....</b>	<b>22</b>
<b>COMMISSION DES TERRAINS.....</b>	<b>28</b>

## COORDONNÉES DISTRICT

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62  
EMAIL : district@isere.fff.fr



APPEL	04 76 26 87 72
ETHIQUE	04 76 26 87 70
SECRETARIAT	04 76 26 82 90
TRESORIER	04 76 26 82 92
ARBITRES	04 76 26 82 94
DISCIPLINE	04 76 26 82 97
TERRAINS	04 76 26 82 95
FEMININES	04 76 26 87 73
ENTREPRISES-FUTSAL	04 76 26 87 74
REGLEMENTS	04 76 26 82 96
SPORTIVE	04 76 26 87 71
STATUT DE L'ARBITRAGE	04 76 26 87 75
TECHNIQUE	04 76 26 82 99

## NOS PARTENAIRES



# S ECRETARIAT ADMINISTRATIF

**MARDI 17 JANVIER 2017**

---

## Réunion des Présidents de commissions du Mardi 10 Janvier 2017

---

### Liste des Membres Présents :

Michel Muffat-Joly, Gérard Bouat, Gilles Denechere, Marc Montmayeur, Thierry Truwant, J Marc Boulord, Bourgeois Samuel, Ciceron Fabien, Chassigneu Guy, Hervé Giroud Garampon Jannick Louis, Marc Mallet, Mazzoleni Laurent, Monier Patrick, Scellier Christian, Serve André, Sozet j Louis, Vachetta Michel, Raymond Jacky

**Excusés :** Agaci Franck, Issartel Jacques

### Ouverture de séance par Michel MJ :

Demande de validation de la candidature du club de Charvieu-Chavagneux pour l'organisation du festival U 13 du 1 Avril 2017.

Le Comité directeur étant pratiquement complet : présentation par Gérard Bouat des Arguments de Charvieu -Chavagneux pour l'organisation.

3 Terrains disponibles **Validation du site par l'ensemble des membres du CD présents**

---

### *Tirage des 1/16emes de finales*

---

Le Tirage des quatre coupes seniors aura lieu le **vendredi 3 février 2017 à 19h00** au siège du district.

Michel Muffat-Joly, Président, et la commission sportive ont le plaisir d'inviter les clubs qualifiés à être représentés lors de cette manifestation.

---

### *Appel à candidature Assemblée Générale d'Eté*

---



Appel à candidature pour l'accueil de l'Assemblée Générale d'été qui aura lieu le **vendredi 30 juin 2017**. Les clubs intéressés par l'organisation de l'Assemblée doivent nous faire parvenir leur acte de candidature pour le 10 mars 2017 dernier délai.

Vous pouvez télécharger le cahier des charges sur la page d'accueil du site du District.



## RAPPEL E-MAILS COMMISSIONS ET AUTRES

Autres E-mails	
DISTRICT	<a href="mailto:district@isere.fff.fr">district@isere.fff.fr</a>
PRESIDENT	<a href="mailto:president@isere.fff.fr">president@isere.fff.fr</a>
VICE PRESIDENT DELEGUE	<a href="mailto:herve.giroud-garampon@isere.fff.fr">herve.giroud-garampon@isere.fff.fr</a>
TRESORIER	<a href="mailto:tresorier@isere.fff.fr">tresorier@isere.fff.fr</a>
COMPTABILITE	<a href="mailto:comptabilite@isere.fff.fr">comptabilite@isere.fff.fr</a>
SECRETAIRE GENERAL	<a href="mailto:secretaire-general@isere.fff.fr">secretaire-general@isere.fff.fr</a>
RESPONSABLE ADMINISTRATIVE	<a href="mailto:elisabeth.belot@isere.fff.fr">elisabeth.belot@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL	<a href="mailto:thomas.bartolini@isere.fff.fr">thomas.bartolini@isere.fff.fr</a>
EDUCATEUR SPORTIF	<a href="mailto:david.cazanove@isere.fff.fr">david.cazanove@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER DEPARTEMENTAL FOOTBALL ANIMATION	<a href="mailto:jeremy.hugonnard@isere.fff.fr">jeremy.hugonnard@isere.fff.fr</a>
CONSEILLER TECHNIQUE DE L'ARBITRAGE	<a href="mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr">nicolas.brotons@isere.fff.fr</a>

E-mails Commissions	
APPEL	<a href="mailto:appel@isere.fff.fr">appel@isere.fff.fr</a>
ARBITRES	<a href="mailto:arbitres@isere.fff.fr">arbitres@isere.fff.fr</a>
DELEGATIONS	<a href="mailto:delegations@isere.fff.fr">delegations@isere.fff.fr</a>
DISCIPLINE	<a href="mailto:discipline@isere.fff.fr">discipline@isere.fff.fr</a>
FOOT ENTREPRISE	<a href="mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr">foot-entreprise@isere.fff.fr</a>
FUTSAL	<a href="mailto:futsal@isere.fff.fr">futsal@isere.fff.fr</a>
SPORTIVE	<a href="mailto:sportive@isere.fff.fr">sportive@isere.fff.fr</a>
TERRAINS	<a href="mailto:terrains@isere.fff.fr">terrains@isere.fff.fr</a>
FEMININES	<a href="mailto:feminines@isere.fff.fr">feminines@isere.fff.fr</a>

**Pour information: Si vous utilisez les adresses e-mail des commissions, il est inutile de faire une copie au District. Un transfert est fait automatiquement.**

## CAISSE DE PEREQUATION - FRAIS D'ARBITRAGE

Cette saison la caisse de péréquation pour les frais d'arbitrage va de l'**Excellence à la 3° Division**. Cela signifie que dans ces catégories vous n'avez plus besoin de payer les arbitres directement au match.

Par contre pour la catégorie de la **4° Division, les féminines, les jeunes, le futsal, le foot entreprise et les Coupes, sauf les finales**, les arbitres devront être payés au match moitié moitié par les 2 clubs.

TRESORERIE

### RELEVES SUR FOOTCLUBS

Les relevés de trésorerie sont disponibles sur Footclubs. (ORGANISATION – EDITION ET EXTRACTION – DERNIER RELEVÉ) ou (ORGANISATION – ETAT DU COMPTE)

**Nous vous enverrons un mail chaque mois pour vous informer de la date de la mise à disposition de ces relevés.**

### CORRESPONDANCES

### TRANSMISES AUX COMMISSIONS :

REGLEMENTS: LRAF – OL ST MARCELLIN – AS VEZERONCE HUERT.

**Permanence du mardi 17 janvier 2017**

## COMMISSION D'APPEL

Mail de la commission : [appel@isere.fff.fr](mailto:appel@isere.fff.fr)  
(04.76.26.87.72) – mardi à partir de 16 H.

### AUDITION DU MARDI 17/01/2017.

#### APPEL REGLEMENTAIRE

#### RELEVÉ DE DECISION

Composition de la commission d'appel du district :

Président : G. DENECHERE

Présents ; A SECCO (Secrétaire), V. SCARPA, G. BISERTA, J. M. KODJADJANIAN.

**DOSSIER N° 19:** Appel du club de MANIVAL de la décision de la Commission des règlements prise en sa séance du 13/12/2016, parue le 15/12/2016. PV N° 322.

Match: FC2A 2 / MANIVAL 2 – U15 – 1<sup>ère</sup> DIVISION - POULE B - DU 10/12/2016.

**La commission : Infirme la décision de la commission des règlements, et donne match à jouer à une date à fixer par la commission sportive.**

*Conformément aux dispositions de l'article 188-2 des Règlements Généraux de la F.F.F. la présente décision est susceptible d'appel devant la Commission d'Appel de la Ligue Rhône Alpes, dans un délai de 10 jours suivant les modalités des articles 188 et 190 des R.G. de la F.F.F.*



## COMMISSION DES ARBITRES

Président : A. SERVE  
CTDA : N. BROTONS  
Présents : J.M KODJADJANIAN, J VELOSO, J SABATINO, J CHARLES

### STAGES DE MI-SAISON DES ARBITRES DE DISTRICT

**Il est rappelé aux arbitres qu'ils sont dans l'obligation de consulter chaque semaine la rubrique Arbitrage du site du District ainsi que le PV de la CDA ; de plus, toutes les informations qui paraissent sur le site du District et sur le PV de la CDA tiennent lieu de convocations.**

**Pour rappel, les arbitres sont convoqués (par catégories) au stage de mi-saison. (L'information est parue sur le site du District (rubrique Arbitrage), et sur le PV de la CDA).**

- Samedi 21/01/2017 : D3 + D3 U19 (journée complète)
- Samedi 28/01/2017 : D1 + D2 + Assistants (journée complète)

**Merci de remplir le formulaire de réponse ci-dessous :**

#### **Formulaire Réponse Participation Stage Arbitres de Mi-Saison**

**NB : Les nouveaux arbitres venant de réussir la formation au mois d'octobre 2016 ne sont pas concernés par ces stages et ne sont donc pas convoqués.**

Les stages **débuteront à 8H30 précises** et finiront au plus tard à 18H30. En cas d'absence, merci de fournir un justificatif à la CDA.

#### **À l'attention des arbitres du district :**

La commission demande impérativement à tous nos arbitres de vérifier que l'éducateur porté sur la FMI est bien celui qui est présent pendant la rencontre sur le banc de touche.

Merci à vous.

Pdt CDA / A.SERVE

**NOTE AUX CLUBS : Aucun arbitre ne peut prétendre à un défraiement s'il n'a pas été officiellement désigné par la CDA.**

#### **Nouveau Règlement Intérieur CDA 2016/2017 :**

Le nouveau Règlement Intérieur de la CDA est en ligne sur le site du District. Il est fortement conseillé aux arbitres d'en prendre connaissance.

#### **Nouveau Livre des Lois du Jeu 2016/2017 :**

Les nouveaux livres des Lois du Jeu 2016/2017 « Le football et ses règles » sont disponibles au District. Prix 28 Euros. (Prendre contact avec le CTDA)

#### **Fiches de Renseignements :**

Les fiches de renseignements arbitre pour la saison 2016/2017 sont à remplir en ligne sur le site du District (rubrique Arbitrage, Documents, Dossier Arbitre 2016/2017).

#### **COMMISSION MEDICALE et COMMISSION des ARBITRES**

**Dossiers médicaux des arbitres :** Message à destination des arbitres qui vont renouveler leurs licences et vont faire leur **visite médicale**.

Information pour les arbitres qui souhaitent renouveler leur licence sur la saison 2016/2017.

Afin d'éviter les examens inutiles ou au contraire éviter les retours pour examen manquant, voici quelques précisions sur la visite médicale.

Dans tous les cas de figure, vérifiez bien que le médecin contrôle votre vue et le note sur le dossier.

De même il doit marquer la date PRECISE de votre dernier vaccin antitétanique (pour cela, emmenez votre carnet de santé lors de la visite).

\* Vous avez moins de 35 ans : inutile de refaire un Électrocardiogramme puisque déjà fait lors d'une visite précédente.

\* Vous avez entre 35 et 50 ans : Électrocardiogramme obligatoire tous les 5 ans, mais PAS PLUS.

Ou l'épreuve d'effort chez un cardiologue si vous avez plusieurs facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

\* Vous avez plus de 50 ans : l'épreuve d'effort tous les ans ou tous les 2 ans selon votre nombre de facteurs de risque cardiovasculaire (FRCV.)

Inutile de répéter les examens tous les ans quand ce n'est pas demandé, cela coûte cher, vous encombrez les consultations des cardiologues ou de votre médecin. Mais inversement, inutile d'envoyer votre dossier s'il n'est pas rempli correctement.

Il vous sera retourné d'où perte de temps pour tout le monde ; vous, votre médecin, la CDA, le secrétariat et le médecin du District.

Merci de votre attention.

PRENDRE RENDEZ-VOUS LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE, ATTENTION A L'ATTENTE.

Le dossier MEDICAL est téléchargeable sur le site du DISTRICT (lien ARBITRAGE)

### **CONTACTS COMMISSION :**

#### **Président :**

**André SERVE** Port. : 06 82 75 50 07 / Tél. Dom. : 04 74 86 16 63 – Mail : [andre.serve@free.fr](mailto:andre.serve@free.fr)

#### **Conseiller Technique Départemental en Arbitrage (CTDA) :**

**Nicolas BROTONS** Port. District : 06 95 14 29 38 – Mail District : [nicolas.brotons@isere.fff.fr](mailto:nicolas.brotons@isere.fff.fr)

Le numéro du CTDA n'est pas joignable le week-end (hormis lors des formations qui sont organisées le week-end)

#### **Désignateur arbitres adultes :**

**Albert BROUTY** Port. District : 06 17 14 62 03 / Port. : 06 31 79 46 91 Mail : [albertbrouty@aol.com](mailto:albertbrouty@aol.com)

#### **Désignateur jeunes arbitres :**

**Eric FIARD** Port. District : 06 46 41 36 44 / Port. : 06 70 29 68 27 / Mail : [veyet.fiard@yahoo.fr](mailto:veyet.fiard@yahoo.fr)

#### **Désignateur Observateurs :**

**Jean-Marie KODJADJANIAN** Port. : 06 81 81 90 32 – Mail : [jmarie.kodja@yahoo.fr](mailto:jmarie.kodja@yahoo.fr)

#### **Désignateur Futsal et Foot Entreprises :**

**Fernand RODRIGUES** Port. District : 07 85 98 74 44 / Port. : 06 16 33 38 84 – Mail : [fernandrodrigues21@gmail.com](mailto:fernandrodrigues21@gmail.com)

**Correspondant Trésorerie : José VELOSO** Port. : 07 87 55 57 16 – Mail : [jose-veloso@wanadoo.fr](mailto:jose-veloso@wanadoo.fr)

Afin de répondre aux attentes des clubs et des arbitres, la CDA a fait en sorte d'avoir des REFERENTS dans les divers SECTEURS géographiques du département :



Secteur FONTAINE / PONTCHARRA / LA MURE  
KRISTO Dimitri (CDA) : 06 37 97 88 14

Secteur VOIRON / SAINT MARCELLIN  
BROUTY Albert (CDA) : 06 31 79 46 91

Secteur NORD-ISERE  
MORE Stéphane (CDA) : 06 84 05 53 97

Secteur BIEVRE-VALLOIRE  
SERVE André (CDA) : 06 82 75 50 07

## COURRIERS

### **Courriers divers :**

FFF.FOOT 2000 : Indisponibilités diverses

Ligue Auvergne Rhône Alpes : Lu et noté. Invitation label jeunes à BOURGOIN JALLIEU.

Ligue de la Méditerranée de Football : Lu et noté. Demande Visio au District de l'Isère pour audition arbitre.

### **COURRIERS CLUBS**

OL St MARCELLIN : Lu et noté. . Demande (reprise activité depuis saison 2014-2015) le Président de la CDA prend contact avec vous.

OL NORD DAUPHINE : Lu et noté. Ce courrier n'empêche pas votre arbitre de participer au stage du district qui est prioritaire pour lui par rapport au match amical de votre club.

OL ST QUENTINOIS : Lu et noté.

US FLACHEROISE : Lu et noté, demande Arbitre, satisfaction par rapport à nos possibilités.

CS MIRIBEL : Lu et noté.

AC SEYSSINET FOOTBALL : Lu et noté. Transmis au responsable concerné pour suite à donner.

### **COURRIERS Arbitres :**

LOURO Mickael : lu et noté.

BOUKROUCHE Djamel : lu et noté. Prendre contact avec le CTDA ou le Président de la CDA

GRASSI Mathieu : lu et noté, remerciement pour vos vœux.

BEN HADJ SALEM Mohamed : lu et noté, transmis au responsable concerné.

MILED Fayçal : lu et noté.

**ATTENTION  
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES  
T'ES SUR LA TOUCHE  
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.

# COMMISSION DELEGATIONS

## REUNION DU MARDI 17 JANVIER 2017

**PRESIDENT** : CICERON FABIEN                      Portable : 06.33.54.57.25  
**PRESENT** : BOULORD JEAN MARC  
**EXCUSES** : MONTMAYEUR MARC, DENECHERE Gilles

**Permanence Commission** : 04.76.26.87.75 : tous les mardis de 16h à 20h00

Merci de **FAIRE IMPERATIVEMENT** toutes vos demandes de délégué sur l'adresse mail ci-dessous :  
**E-mail** : [delegations@isere.fff.fr](mailto:delegations@isere.fff.fr)

### DEMANDE DE DELEGUES

Les demandes de Délégué doivent se faire par **mail officiel ou courrier avec entête du Club**.

Aucune autre demande ne sera prise en compte.

**Pour le championnat** : la demande doit être faite 1 mois avant la date de la rencontre.

**Pour les coupes** : la demande dans les 5 Jours qui suivent le tirage des rencontres.

### Mesdames, Messieurs les Correspondants de Clubs :

N'oubliez pas d'avertir les officiels afin de leur confirmer : L'heure et le lieu de la rencontre.

Vous avez leurs coordonnées sur le Site du District *DOCUMENTS*, Trombinoscope des Délégués 2016-2017.

### Communication pour les délégués :

Les délégués qui sont en Excellence et Promotion d'Excellence doivent contrôler l'éducateur qui est présent sur le banc afin de vérifier que ce soit bien l'éducateur déclaré à la commission des règlements avec le diplôme demandé pour ces divisions. Il faudra noter que les éducateurs diplômés sont bien présents à la rencontre dans l'onglet « Règlements Locaux ».

**Courriers** : Jarrie Champ, Oyeu, Gières, Saint Lattier (Nécessaire Fait)

**Indisponibilités** : MORE Claude, COTTIER Raphaël

MORE Claude	Du	28/01/2017	Au	29/01/2017
COTTIER Raphaël	du	29/01/2017	au	29/01/2017



PV N° 325 JEUDI 19 JANVIER 2017

## DESIGNATIONS :

Samedi 28 Janvier				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Coupe Isère U 19	GROUPEMENT FURE ISERE	EYBENS 2	DENECHERE GILLES	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	SASSENAGE 2	MANIVAL	GUEDOUAR RIDHA	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	ISLE D ABEAU	TOUR SAINT CLAIR	BECHET PATRICE	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	FORMAFOOT	2 ROCHERS	BOULORD JEAN MARC	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	ECHIROLLES 2	MARTINEROIS	BUOSI BERNARD	Frais aux 2 clubs
Coupe Isère U 19	SAINT PAUL DE VARCES	CROLLES	DUTCKOWSKI YOAN	Frais aux 2 clubs
U19 1 <sup>ère</sup> Division Poule C	VALLEE D HIEN	RIVES	HUGOT DANIEL	Frais aux 2 clubs

Dimanche 29 Janvier				
Catégorie	Club recevant	Club visiteur	Délégué désigné	Répartition des frais
Féminine à 11 Excellence	BOURBRE	ET GRESIVAUDAN 2F	BALDINO Aldo	Frais aux 2 clubs

## COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

### Réunion Commission du 17 JANVIER 2017

**Présents** : MALLET, GIROUD-GARAMPON, PICOT, BERT

#### BONUS MALUS

Arrêté au PV 324 est sur le site pour toutes les catégories.

## CONCERTATION

Suite au match du 4 décembre en 4<sup>ème</sup> division poule A, la commission a reçu le club de Grésivaudan ainsi que l'arbitre du match. Suite à l'audition le dossier est transmis à la commission de discipline pour suite à donner.

## RECIDIVE CLUBS

Tableau à jour au PV 319 est sur le site du District.

Les clubs ont reçu l'information par courrier postal et sur la boîte mail officielle du club dès la parution de la sanction et le PV de la commission éthique a repris ces informations tout au long de la saison.

## DELEGUES CLUBS

Comme toutes les saisons vous devez nous transmettre votre liste de personnes désignées par votre club afin d'assumer la fonction de délégué club.

Nous vous demandons de bien vouloir faire l'effort de nous transmettre votre liste en indiquant votre **numéro d'affiliation** ainsi que le **nom et numéro de licence** de chacun. **Une liste par ordre alphabétique** nous faciliterait beaucoup le travail.

**Nous vous transmettrons les vignettes dès lors que toutes les personnes désignées auront leur licence validée et aucun envoi partiel ne sera effectué. Les vignettes sont envoyées au président du club**

**Clubs n'ayant pas envoyé de liste :** St Cassien, Virieu, Grésivaudan, Ascol, Passins, Rochetoirin, Turcs de Moirans, Usvo, Bourbre, Cremieu, Les Avenièrès, Vallée Bleue, Beaucroissant, Bizones, Le Mottier, Frogès, Fontaine, Brezins, Faramans, Bourgoin FC, Monestier,

**Listes en attente :** St Geoire en Valdaine, Turcs de la Verpillère, Cassolard Passageois, Pontcharra, Asp Bourgoin, Voiron-Moirans.

Vignettes transmises semaine 1 : Mistral, Commelle, Cassolard Passageois

Nous vous conseillons de prendre connaissance de l'article 44 des règlements du District.

# COMMISSION FEMININES

## Réunion du mardi 17 Janvier 2017

**Présents:** J. Issartel, Th Truwant

**Excusée :** A Brault

## NOUVELLE MESSAGERIE

Depuis le 26 Octobre la commission féminine a une boîte mail officielle: [feminines@isere.fff.fr](mailto:feminines@isere.fff.fr)

Tous les courriers sont à envoyer à la commission féminine : **merci de ne pas mettre inutilement la commission sportive en copie.**

PV N° 325 JEUDI 19 JANVIER 2017

## RAPPEL

LORS DES RENCONTRES DE COUPE OU DE CHAMPIONNAT LE PORT DES BOUCLES D'OREILLES ET DES PIERCINGS MEME STRAPPES EST **STRICTEMENT INTERDIT DE MEME QUE LE PORT D'UN COUVRE CHEF** (circulaire 4.02 juillet 2014)

**Tout manquement relatif à la circulaire ci-dessus pourra faire l'objet de réserves par le club adverse ou un officiel (respect de l'article des règlements généraux FFF portant sur la tenue des joueuses et joueurs) ; ces réserves seront traitées par la commission des règlements**

Seul sera autorisé le maintien des cheveux par un dispositif qui ne soit pas dangereux ni pour la joueuse, ni pour ses partenaires ou adversaires

## COURRIERS :

A S C O L., CORBELIN, CLAIX, VILLE DE ST EGREVE , VILLE DE GRENOBLE, VEZERONCE HUERT, VALLEE DU GUIERS, C V L 38, ARTAS CHARANTONNAY

## MESDAMES FRANCHISSEZ LES BARRIERES

Sous l'égide de la 3F, le district de l'Isère par l'intermédiaire de sa commission féminine participe à l'opération « mesdames franchissez les barrières » Cette année afin de récompenser et promouvoir le bénévolat féminin, pas toujours mis en avant la commission féminine recense par le biais d'une fiche, toutes les bénévoles œuvrant dans un club de foot : cela va des dirigeantes membres du bureau ou des personnes accompagnatrices d'équipes, participant à la buvette ou à l'encadrement d'équipes. Nous pourrions ainsi dans le cadre de la semaine du foot féminin, récompenser un maximum de bénévoles.

Une fiche de renseignements a été envoyée à tous les clubs par messagerie.

## FINALE CHALLENGE FESTIVAL U13F

Les clubs pourront engager une équipe composée d'U13F et d'U12F (avec possibilité de faire jouer 3 U11F) pour disputer la finale départementale du CHALLENGE FESTIVAL U 13F qui aura lieu le 1 avril 2017 à CHARVIEU. La commission se tient à la disposition de tous les clubs pour toutes précisions.

Les clubs souhaitant s'inscrire à ce challenge Festival U13F doivent adresser leur inscription par mail auprès de la commission.

## INSCRIPTION :

G F 38, VALLEE DU GUIERS

## CHAMPIONNAT SENIORS A 11

### EXCELLENCE

Journée 4 du 04 12 2016

RO CLAIX – VOIRON / MOIRANS reporté au 29 01 2017

BOUREBRE - E G 2F reporté au 29 01 2017

Journée 5 du 18 12 2016

VOUREY - RO CLAIX reporté au 05 02 2017



## PROMOTION

Journée 3 du 04 12 2016

U O P - CLAIX reporté au 29 01 2017

COURRIER :

CLAIX : RAPPEL lors d'un match aller en cas de terrain impraticable : inversion obligatoire

## CHAMPIONNAT SENIORS A 8

## PROMOTION

Poule C journée 4 du 11 12 2016

C V L 38 – BAS BUGEY reporté au 29 01 2017 à 10 h

Poule C journée 3 du 04 12 2016

C V L 38 – UNIFOOT reporté au 05 02 2017 à 10 h

## COUPE SENIORS A 8 ISERE

2<sup>ème</sup> Tour du 18/12/2016

ASCOL / CORBELIN reporté au 29/01 14 H 00 à CHARAVINES

Modifications : Prochain tour le 05/03, le 05/02 est réservé à la compétition Futsal

## COUPE U18 F

2<sup>e</sup> tour le 4 MARS

E G 2F – GRESIVAUDAN

ARTAS CHARANTONNAY- SUD ISERE

FURE ISERE- ESTRABLIN

NORD DAUPHINE- CLAIX

SUD DAUPHINE- ECHIROLLES

PAYS D'ALLEVARD – VALLEE DU GUIERS

L C A FOOT – G F 38 2

FONTAINE – F C 2 A

## COUPE A 11 MONIQUE BERT

Courrier : SUD ISERE

Les 3 tours éliminatoires se disputeront au mois de mai et de Juin

## FUTSAL

Le tour de Coupe Futsal se déroulera le 05/02/2017

Cette année une catégorie : U18 F et Seniors F

**IMPORTANT : PENSEZ A RETOURNER LES FEUILLES DE MATCHS DANS LES DELAIS**

Le Président

Jacques ISSARTEL



## COMMISSION FOOT ENTREPRISE

### REUNION DU MARDI 17 JANVIER 2017

**Commission** : Patrick MONIER, Xavier ROCHETTE, Farid EL MASSOUDI.

#### **CORRESPONDANCE**

**Courriel Commission Foot Entreprise** : [foot-entreprise@isere.fff.fr](mailto:foot-entreprise@isere.fff.fr)

71. Mairie de Saint-Egrève, terrains : noté.

72 et 73. ASPTT 3 Sifac vs ASPTT 4 SFI : noté report match (intempéries).

74. Mairie de Grenoble, terrains : noté terrains impraticables jusqu'au 23/01/2017.

75. GSE vs CD Varcès : noté report match (intempéries).

76. Energie Sports vs Métropolitains 2 : noté report match (intempéries).

77. CEA 1 vs Belledonne : noté report match (intempéries).

78. CFE : informations rencontres annulées ou reportées.

#### **COORDONNEES**

**Arbitres** : site du district : Arbitrage / Documents / Coordonnées Arbitres / Coordonnées Arbitres.pdf

**Correspondants équipes Foot Entreprise** : site du district : Documents / Foot Entreprise – Liste des correspondants (format pdf).

#### **NOTE AUX CLUBS**

**Les Terrains, Surface de jeu et Officiels** sont dorénavant précisés sur le site du District. Ces informations sont accessibles en cliquant sur « + d'infos » (compétitions entreprise à 8 et à 11). A noter que le terrain du stade Jean Jullien à Sassenage ne peut être saisi et que le terrain de Bachelard à Grenoble n'est pas le stabilisé mais le synthétique.

#### **COUPE ISERE FUTSAL-ENTREPRISE**

La coupe Isère Futsal Entreprise (phases de poule + Finale) aura lieu **samedi 04 février 2017** à partir de 14h30 au gymnase du Touvet-Terrasse (salle du Bresson, complexe sportif du Bresson, Le Touvet). Inscriptions dès à présent auprès du DIF, de la CFE ou de la Commission Futsal. Rappels : 10 joueurs maximum par équipe, 4 joueurs de champ + gardien par match, recommandé de prévoir au moins 7 joueurs par équipe pour la bonne tenue du tournoi.

#### **CHAMPIONNAT, FOOT A 11**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

**Rectificatif J09. GSE – ASPTT 1 La Poste.**

Lundi 23/01/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud (sous réserve accord club).

**J09. Air Liquide – ASPTT 2 ST.**

Lundi 23/01/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior, Sassenage.

**J09. CEA 1 ST – CD Varcès.**

Lundi 23/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

**J09. ASPTT 4 SFI – CEA 2 Grenoble.**

Lundi 23/01/2017, 20h15. Jean Jullien, Sassenage.

**J09. ASPTT 3 Sifac – Belledonne.**

Lundi 23/01/2017, 20h00. Montbonnot.

### **CHAMPIONNAT, FOOT A 8 :**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

#### **J06. Métropolitains 1 – Energie Sports.**

Lundi 23/01/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

#### **J06. Métropolitains 2 – Fasson.**

Lundi 23/01/2017, 20h00. Bachelard.

#### **J06. CEA 3 Grenoble – Les Anciens de l'ACREE.**

Lundi 23/01/2017, 20h00. Bachelard.

### **COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 11**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

#### **Poule A, T01. ASPTT 4 SFI – Belledonne.**

Jeudi 19/01/2017, 20h00. Montbonnot.

#### **Poule A, T03. CEA 1 ST – ASPTT 4 SFI.**

Lundi 30/01/2017, 20h00. Espagnac, Grenoble.

#### **Poule A, T03. Air Liquide – ASPTT 2 ST.**

Lundi 30/01/2017, 20h30. Paul Vieux-Melchior,

Sassenage.

#### **Poule A, T03. ASPTT 1 La Poste – Belledonne.**

Lundi 30/01/2017, 20h45. Philippe Agud, Le Versoud.

#### **Poule B, T04. CD Varcès – ASPTT 3 Sifac.**

Lundi 30/01/2017, 20h45. Stade de la Tour, Saint-Quentin sur Isère.

#### **Poule B, T04. Les Anciens de l'ACREE – GSE.**

Vendredi 27/01/2017, 20h15. Pablo Picasso, Echirolles.

#### **Poule B, T04. Exempt : CEA 2 Grenoble.**

### **COUPE FOOT ENTREPRISE, FOOT A 8**

*Sous réserve équipes à jour de leur situation et joueurs qualifiés.*

#### **Poule A, T03. Fasson – Métropolitains 1.**

Jeudi 26/01/2017, 20h00. René Perrouault, Champ-sur-Drac.

#### **Poule A, T03. Exempt : CEA 3 Grenoble.**

#### **Poule B, T03. Energie Sports – Les Anciens de l'ACREE.**

Lundi 30/01/2017, 20h45. Les Ruires, Eybens.

#### **Poule B, T03. Exempt : Métropolitains 2.**

## COMMISSION FUTSAL

T. 04.76.26.87.74

### REUNION DU MARDI 17/01/2017

Présent(e)s : LOUIS J, CARRETERO C, MUFFAT-JOLY M.J

La Commission Futsal rappelle aux clubs  
qu'elle ne reçoit que sur rendez-vous



Adresse mail de la commission : [futsal@isere.fff.fr](mailto:futsal@isere.fff.fr)

Coordonnée du Responsable Championnat Séniors : CARRETERO Christophe : 06-99-88-64-01

### COURRIERS :

**GF 38 :** Engagement d'une équipe en Coupe Départementale Futsal Féminine.

**AS Grésivaudan :** Engagement de 2 équipes en Coupe Départementale Futsal Féminine.

### FINALES DE COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL

Celles-ci auront lieu le Dimanche 12/02/2017 à Echirolles au gymnase Jean Vilar pour les catégories U13, U15, Féminines Séniors et Masculines séniors.



**PV N° 325 JEUDI 19 JANVIER 2017**

## COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL U13 :

Equipes convoquées le 22/01/2017 au gymnase Futsal des Géants à 9h45

USVO 1 et 2

Futsal des Géants 1 et 2

Etoile Fontaine Futsal1 et 2

FO Rivois

US Sassenage

## COUPE DEPARTEMENTALE FUTSAL FEMININES SENIORS :

Le plateau se déroulera le dimanche 05/02/2017 à l'Isle d'Abeau à partir de 13h00 au gymnase St Hubert.

Liste des équipes engagées : Claix Football : 2 équipes  
Pont de Claix Futsal : 1 équipe  
Picasso : 1 équipe  
Vie et Partage : 1 équipe  
ASF Bourbre : 2 équipes  
US Sassenage : 2 équipes  
GF 38 : 1 équipe  
AS Grésivaudan : 2 équipes

## COUPE FUTSAL U15 EXCEL :

Equipes convoquées le Dimanche 22/01/2017 Gymnase St Hubert, Boulevard St Hubert 38080 L'Isle d'Abeau.

Fc Isle d'Abeau – FC Bourgoin début de la rencontre 9h30  
US Murette – FC Echirolles début de la rencontre 10h30  
AC Seyssinet – FC Crolles début de la rencontre 11h30  
FC Tour st clair – Nivolas V. CS début de la rencontre 13h30  
ES Rachais - FC Sud Isère début de la rencontre 14h30  
FC Vallée Gresse – GF Sud Dauphine début de la rencontre 15h30

**Merci aux équipes de se présenter 30 minutes avant au Minimum**

## CHAMPIONNAT FUTSAL U13

**Prochaine journée le 29/01/17 gymnase des saules 10 rue cure de bourse à Ebeyns**

**Equipes convoquées :**

USVO 1 et 2

Futsal des Geants 1 et 2

Etoile Fontaine Futsal1 et 2

FO Rivois

US Sassenage

## COUPE DEPARTEMENTALE SENIORS :

**Tirage au sort des ½ finales effectué par Xavier Rochette, membre de la Commission Foot Entreprise.**

**A.J.F. Chasse sur Rhône / R.C.Alpin 2 : le dimanche 05/02/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).**

**Isle d'Abeau 2 / Arbre de vie 1 : le dimanche 05/02/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).**

**CHAMPIONNAT EXCELLENCE :** (journée 07)

A jouer au plus tard le 22/01/2017

L'Arbre de Vie 1 / RCA Futsal 1 : Le vendredi 20/01/2017 à 20h30 (Gymnase COSEC, Bourgoin Jallieu).

Futsal O.Rivois 1 / Vie et Partage 2 : Le samedi 21/01/2017 à 20h30 (Gymnase Lafaille, Coublevie).

A.J.F Chasse sur Rhône 1 / J.O.G.A 2 : Le dimanche 22/01/2017 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhône).

Seyssinet A.C 1 / Mistral Grenoble 1 : Le dimanche 22/01/2017 à 14h00 (Gymnase Nominé, Seyssinet).

**CHAMPIONNAT EXCELLENCE :** (journée 08)

A jouer au plus tard le 29/01/2017

Espoir Futsal 38 / AJF Chasse sur Rhone : Le lundi 30/01/17 à 19h30 (Gymnase St Alban de Roche, St Alban de Roche).

Club Martinérois Fut. 2 / Futsal O. Rivois : Le lundi 23/01 à 19h30 (Gymnase Colette Besson, St Martin d'Hères).

Mistral Grenoble / L'Arbre de Vie 1 : Le vendredi 27/02/17 à 20h30 (Gymnase Ampert, Grenoble).

JOGA 2 / AS Seyssinet 1 : Le samedi 28/02/17 à 17h00 (Gymnase Reynies Bayard, Grenoble).

Vie et Partage 2 / RCA Alpin 1 : Le samedi 28/02/17 à 18h00 (Gymnase Croix de verrine, Grenoble).

**CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE :** (journée 06)

A jouer au plus tard le 22/01/2017

Pays Voironnais 2 / Exempt

R.C.Virieu Futsal 1 / Futsal Isle d'Abeau 2 : Le samedi 21/01/2017 à 20h00 (Halle des sport, Virieu).

Touvet-Terrasse 1 / Domarin A.S 1: Le dimanche 22/01/2017 à 18h30 (Salle du Bresson, Le Touvet).

Etoile Futsal Club 1 / A.J.F.Chasse sur Rhône 2 : Le dimanche 22/01/2017 à 15h00 (Gymnase Jules Valles, Fontaine).

L'Arbre de Vie 2 / RCA Futsal 2 : Le samedi 21/01/2017 à 18h00 (Gymnase COSEC, Bourgoin Jallieu).

Etoile Futsal Club 2 / Nuxerete F.S 38 1 : Le dimanche 22/01/2017 à 17h00 (Gymnase Jules Vallès, Fontaine).

**CHAMPIONNAT PROMOTION D'EXCELLENCE :** (journée 07)

A jouer au plus tard le 29/01/2017

Nuxerete Fs 38 / RC Virieu F 1 : Le samedi 28/01/17 à 17h00 (Gymnase Charles de Gaulle, Noyarey).

Domarin As 1 / Pays Voironnais 2 : Le dimanche 29/01/17 à 11h00 (Complexe Sportif, Domarin).

Futsal Isle d'Abeau 2 / Etoile Futsal Club 1 : Le dimanche 29/01/17 à 19h00 (Gymnase St Hubert, L'Isle d'Abeau).

RC Alpin 2 / Etoile Futsal Club 2 : Le dimanche 29/01/17 à 19h30 (Gymnase Le Vergeron, Moirans).

AJF Chasse sur Rhone 2 / Touvet terrasse 1 : Le dimanche 29/01/17 à 19h00 (Gymnase de Chasse sur Rhone, Chasse sur Rhone).

Exempt / Arbre de Vie 2.

## COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél. 04 76 26 82 96

### REUNION DU MARDI 17 JANVIER 2017

Présent : M. BOULORD.

Excusés: MME STAËS, MM. BONO, CHAMBARD, MARTIN, REPELLIN, SEGHIER, VITTONI, PINEAU, ROBIN.

#### RAPPEL REGLEMENTAIRE

##### Article 22 – Equipes Réserves

1<sup>ère</sup> partie : Les clubs, quels que soient le niveau et la catégorie à 11 auxquels ils évoluent, ayant des équipes réserves engagées dans des compétitions du District, ne peuvent utiliser dans celles-ci, que 3 (trois) joueurs ayant fait plus de 5 (cinq) matchs de championnat avec la ou les équipes supérieures.

2<sup>ème</sup> partie : Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure le joueur qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle-ci ne joue pas un match officiel le même week-end sportif (le week-end s'entend du vendredi au lundi inclus).



## DECISIONS

### N°153 : U.S.V.O. / VILLENEUVE – SENIORS – 3<sup>ème</sup> DIVISION – POULE A – MATCH DU 22/01/2017.

(Terrain suspendu).

Considérant que la commission de discipline du D.I.F., dans sa réunion du 20/12/2016, a décidé :

« 2 MF de suspension de terrain, dont 1 MF par révocation du sursis, pour l'équipe de l'USVO, Senior, évoluant dans le championnat 3<sup>ème</sup> Division, Poule A, lors de la saison 2016/2017. »

Considérant l'art 25-3 – Terrains suspendus des R.G du district de l'Isère de football :

« Le club dont une équipe est sanctionnée de « terrain suspendu » doit trouver et proposer à la Commission compétente, pour cette équipe, un terrain de remplacement homologué disponible pour la ou les date(s) désignée(s), 4 jours francs avant la date du match. Ce terrain doit être situé à plus de 30 kilomètres de commune à commune. La rencontre se déroule à la date prévue par le calendrier.

En cas de non-respect des règles, l'équipe sanctionnée perd le match par forfait et encourt une sanction identique. »

Considérant que l'équipe de l'U.S.V.O. GRENOBLE devait fournir à la commission sportive du D.I.F avant ce mardi 17/01/2017, minuit, le lieu de la rencontre contre VILLENEUVE 2.

Considérant que le club de l'U.S.V.O. GRENOBLE a été dans l'incapacité de fournir un terrain situé à plus de 30 km de GRENOBLE.

Par ces motifs, la C.R. donne match perdu par FORFAIT au club de U.S.V.O. (0 point, 0 but), pour en reporter le bénéficiaire au club de VILLENEUVE 2 (quatre points, trois buts).

La C.R. rappelle au club de l'U.S.V.O. que son terrain reste suspendu pour les deux prochaines rencontres à domicile et qu'il est impératif de communiquer à la commission sportive, selon les modalités de l'art 25-3 définies ci-dessus un terrain de remplacement homologué et disponible. .

Dossier transmis à la commission compétente aux fins d'homologation ;

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.

## TRESORERIE LIGUE

En vertu de l'article 17 du règlement financier de la Ligue, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 09/01/2017.

Les clubs ci-dessous se verront retirer une première fois 4 (quatre) points dans leur classement concernant leur équipe évoluant au plus haut niveau en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, avec date d'effet le 21/01/2017.

519877	MJC ST HILAIRE DE LA COTE
521191	A.S. FONTAINE
525338	U.S. VIZILLOISE
526807	F.C. BILIEU
528946	NOYAREY F.C.
538654	U.S. STE ANNE TRAMOLE
550079	ESP. F. ST CLAIROIS
550477	FUTSAL C. PICASSO
551011	U.S. BELLEDONNE GRESIVAUDAN
552350	MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE
552916	MAISON DES HABITANTS FUTSAL
553080	A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS
554434	F.C. ROCHETOIRIN
554487	NORD ISERE FUTSAL
563523	L'ETOILE ROUSSILLONNAISE DE FUTSAL
563869	FUTSAL JEUNESSE CLUB STEPHANOIS
563927	A. MAHORAISE GRENOBLE

563927	EGALICITE
581015	COL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
581085	FUTSAL OLYMPIQUE DU GRANIER
581535	L'ARBRE DE VIE BERJALLIEN
581958	A.S. SUSVILLE MATHEYSINE
590249	F.O.C. FROGES
590490	C. MARTINEROIS FUTSAL
590492	ETOILE FUT SALLE CLUB
611006	C.S.A GENDARMERIE GRENOBLE
611524	F.C. COMMERCIAUX MEYLAN BELLEDONNE
611693	GRENOBLE ENERGIE SP.
614499	CTE SOCIAL DES EMPL. MUNICIPAUX
615032	LES METROPOLOITAINS
663904	AS INTER-ENTREPRISES DU GRESIVAUDAN
663919	KEROSINE F.C.
681077	A.S. FASSON
681566	PLANET PHONE 38
848046	F. SALLE O. RIVOIS

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.*

#### *TRESORERIE DISTRICT*

En vertu de l'article 17 du règlement financier du District, les clubs suivants ne sont pas à jour de leur trésorerie au 16/01/2017.

Les clubs ci-dessous se verront retirer 4 (quatre) points au classement concernant toutes leurs équipes en vertu de l'article 17.3 du règlement financier, **avec date d'effet le 31/01/2017.**

523821	U.S.V.O. GRENOBLE
524603	U.O. PORTUGAL
528946	NOYAREY F.C.
533035	VILLENEUVE AJA
536260	CHARVIEU CHAVAGNEUX
536496	ECHIROLLES SURIEUX
544257	SILLANS F.C.
550032	LA TOUR ST CLAIR
553080	A. DES OUVRIERS TURCS A MOIRANS
553088	VIE ET PARTAGE
563927	A. MAHORAISE GRENOBLE
581015	COL. S. DES GUINEENS DE L'ISERE
611693	GRENOBLE ENERGIE SP.
541917	ANTHON F.C.
582022	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE

*Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée, avec accusé de réception, télécopie ou courrier électronique, obligatoirement avec en-tête du club, devant la commission d'Appel du District, dans un délai de 10 jours, dans le respect de l'article 36 des Règlements Sportifs du District de l'Isère.*

#### **PRESIDENT**

Jean Marc BOULORD  
06 31 65 96 77

## COMMISSION SPORTIVE

### Réunion du 17/01/2017

**Présents** : /L. Mazzoleni/ G.Bouat/ D. Guillard / D. Marchal / M. Hesni/ C. Maugiron

**Excusé(s)** : A. Brault / J. Chambard / B.Buosi / F. Agaci /

**Adresse mail de la commission** : [sportive@isere.fff.fr](mailto:sportive@isere.fff.fr)

Arrêtés Municipaux reçus : Ville de St Egreve, Ville de Sassenage, Ville de Grenoble, Ville de Rives.  
Courrier informant de la prise d'un arrêté sans sa transmission à nos services : Ville du Grands Lempis

#### U10 U10/U11 U 11

Le calendrier et la composition des plateaux de la phase printemps seront publiés sur le site du district en début de semaine prochaine. La 1° journée disputée le 11 Février coïncidera avec le début du challenge printemps pour cette saison.

#### U13

Courrier US RO CLAIX : Malgré plusieurs demandes par PV, aucun club de votre secteur ne s'est manifesté pour proposer un gymnase

Courrier AC SEYSSINET : Pour le 4 février, 8 matchs donc 16 équipes de 11 joueurs (voir tableau parue dans le PV de la semaine passée)

**Modalités pour le 3eme tour du challenge national (futsal)** : Les clubs doivent prévoir d'être présents sur site au minimum 45 minutes avant la rencontre. La feuille de match à remplir sera mise alors à leur disposition par le responsable du district présent à ce plateau. Les résultats ne seront pas à saisir par les clubs. Ceci sera effectué directement par un responsable de la commission

Sont appliquées obligatoirement les règles du futsal, lesquelles seront communiquées par mail à l'ensemble des clubs participants. Il est précisé que chaque équipe peut inscrire jusqu'à 11 joueurs et donc avoir un maximum de 6 remplaçants. Rappel durée des rencontres : 2 x 20 minutes

Autre précision : Sur le site internet les gymnases de la Halle Clémenceau, Crolles- Bernin, Beauvoir et Domarin n'ont pu être renseignés. Merci de bien prendre en compte les infos du tableau parus au précédent PV.

#### U15 A 8

**Courrier** : MARTINEROIS lu et noté.

**Composition des poules** :

**Poule A** : GRESIVAUDAN 2/MANIVAL 4/BAJATIERE/SURE 2/FC2A 3/CHIRENS 2/MARTINEROIS 3/ EXEMPT

**Poule B** :

FARAMANS/BALMES NORD ISERE 3/DOLOMIEU 2/VALLEE BLEUE 2/CESSIEU 2/GR ISERE RODANIEENNE 3

La 1° journée du championnat sera le 11/03/2017

Le calendrier de ce championnat est sur le site du district

**Le tirage de la coupe est consultable sur le site. 1° tour le 11/02/2017**

**Responsable** : DAN MARCHAL Tél: 0624792638

#### SENIORS

**Courrier de l'USVO**: le rencontre USVO /Villeneuve 2 du 22/01/17 reste à cette date, le fait que la Ville de Grenoble émette un arrêté ne pose pas de soucis la rencontre devant se jouer à 30 km de votre siège. (Voir décision de la commission de Discipline). A ce jour nous n'avons pas reçu le lieu de la rencontre comme demandé dans le PV 324 du 05/01. Dossier transmis à la commission des règlements pour suite à donner.

#### VETERANS

Le tirage des coupes vétérans sera sur le site en fin de semaine.

**Les Co- Présidents** : L.Mazzoleni

# COMMISSION TECHNIQUE

Mardi 17 janvier 2017

## REUNIONS FOOT ANIMATION U7-U9 PHASE PRINTEMPS

Secteur	Date de la réunion	Lieu	Horaire
Voiron	<b>Mardi 24 Janvier 2017</b>	Charavines (Salle du Stade)	19h00
Basse Isère (Sect. A) Basse-Isère (Sect.B) Basse-Isère (Sect. C)	<b>Mercredi 25 Janvier</b> <b>Lundi 23 Janvier</b> <b>Mardi 24 Janvier</b>	Vallée du Guiers (Siège à Chimilin) Vézeronce (Stade) Bourgoin Jallieu (Stade Chantereine)	19h00 19h00 19h00
St Marcellin	<b>Jeudi 26 Janvier</b>	Chatte (Salle du Stade)	19h00
Grenoble/Fontaine	<b>Jeudi 26 Janvier</b>	FC2A (Siège du FC2A □ Grenoble)	19h00
Bièvre- Valloire : Sous-secteur Reventin Sous-secteur La Côte St André	<b>Lundi 30 Janvier</b> <b>Lundi 6 Février</b>	Reventin-Vaugris (Stade – Salle du Gymnase)  Brezins (Stade)	19h00  19h00
Pontcharra	<b>Jeudi 2 Février</b>	Gières (Stade Paul Bourgeat)	19h00
La Mure	<b>Jeudi 16 Février</b>	La Mûre (Siège du FC Sud Isère)	19h30

## FORMATION GARDIEN DE BUT module 1

La Formation Gardien de But Module 1 est programmée les 10 et 11 avril 2017 à Sassenage.

**L'inscription est ouverte en ligne.**

### OBJECTIFS

Encadrer des jeunes dans le cadre de l'entraînement des gardiens de but.

### PUBLIC CONCERNE

Licencié de la Fédération Française de Football

### PRE-REQUIS

Etre licencié(e) FFF

Etre âgé de 16 ans et plus



## PROGRAMME

### L'éducateur, le public et le jeu

Identifier l'activité du gardien dans le jeu

Identifier les caractéristiques des différents publics en vue de développer un comportement pédagogique adapté

### L'éducateur et l'entraînement

Maîtriser les différentes parties d'une séance (jeu, situation et exercice) et adapter ses interventions pédagogiques en fonction de la partie dans laquelle l'éducateur se trouve.

Présenter la démarche générale d'enseignement partant du jeu pour aller vers le gardien et retourner au jeu.

### L'éducateur en situation

Analyser sa pratique et faire part de ses difficultés

Maîtriser la démarche pédagogique

Maîtriser les méthodes pédagogiques inhérentes à chaque procédé d'entraînement

### L'éducateur et l'accompagnement

Développer un climat relationnel favorable à l'épanouissement et l'engagement des gardiens durant l'entraînement et le match

Connaître l'organisation des pratiques et proposer un coaching du gardien adapté

---

## VAE : VALIDATION D'AQUIS D'EXPERIENCE

---

Des informations sur la VAE sont disponibles sur le site du District rubrique : Documents : Technique.

---

## EXPOSITION « SPORT ATTITUDE »

---

Dans le cadre de l'observatoire départemental du « mieux vivre ensemble au sein du club sportif » et sa collaboration avec la Direction Départementale de la Cohésion Sociale, le Comité Départemental Olympique et Sportif, d'autres comités départementaux partenaires comme le Basket et le Rugby, le District de l'Isère de Football dispose d'une exposition « Sport Attitude » qu'il met à disposition du public afin d'être valorisée.

Celle-ci est composée de 8 panneaux d'affichages d'une dimension de 200x80 installés sur une structure portative avec base en fer.

Les panneaux sont regroupés par thèmes en lien avec la « Sport Attitude » à adopter pour le sportif et pour les parents dans leur rapport au club, les droits et les devoirs à respecter, mais aussi les lois dans le sport à connaître et qui peuvent être appliquées au sein du club.

Autres outils mis à la disposition de l'emprunteur :

- 1 Guide d'utilisation
- 8 fiches au format A3

Informations, caution et réservation :

Auprès de David CAZANOVE au 06.28.42.39.51. ou [david.cazanove@isere.fff.fr](mailto:david.cazanove@isere.fff.fr)

Ou auprès de Nathan PICOT au 06.37.36.24.19 ou [nathan.picot@yahoo.fr](mailto:nathan.picot@yahoo.fr)

---

## La Préformation « d'Elite » - candidature pôle espoir d'AIX en PROVENCE

---

**Les inscriptions pour le Pôle Espoir Aix en Provence sont ouvertes !**

Pour les joueurs nés en 2004, le Pôle Espoir Football d'Aix en Provence propose aux jeunes de suivre leur scolarité tout en pratiquant leur passion : le football.



Le dossier d'inscription (à télécharger est **à retourner avant le 15 février 2017** au District de l'Isère de Football - 2 bis rue Pierre de Coubertin-38360 Sassenage.

## DETECTION U14 2EME TOUR

La prochaine détection aura lieu le mercredi 8 février 2017 sur les sites de St Georges d'Espéranche, de Creys et de Crolles.

### Liste des joueurs retenus

#### DETECTION U14 (joueurs nés en 2003)

Date : **MERCREDI 8 FEVRIER 2017** (RDV 13H30 - Fin 16H30)

joueurs convoqués				
	NOM	PRENOM	CLUB	SITE
1	TOSSOU	ULRICH	BEAUREPAIRE	ST GEORGES D'ESPERANCHE
2	MAIA FONSECA	VICENT	BEAUREPAIRE	
3	ROBERT	OLIVIER	FORMAFOOT	
4	VILLERET	VALENTIN	FORMAFOOT	
5	GRUMEL	LUCAS	FORMAFOOT	
6	GOMEZ	HUGO	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
7	THONNERIEUX	NATHAN	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
8	RICHARD	ZEKARIA	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
9	PEPE	JEREMY	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
10	CAPOUNDA	VIKACH	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
11	ZUCCHINALLI	ENZO	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
12	ROUVEURE	MATHIS	GROUPEMENT ISERE RHODANIENNE	
13	EYSSERIC	MATHIS	MOS	
14	CHANAL	ARNAUD	MOS	
15	AYEL	THEO	MOS	
16	LARANJEIRA	LEO	MOS	
17	CREPY	LEO	MOS	
1	VAUCHEL	ADRIEN	FCBJ	CREYS
2	REY DIT GUZER	ALEXIS	FCBJ	
3	TINOUCHE	RILES	FCBJ	
4	BLASCO	JORIS	FCBJ	
5	KAYSER	THOMAS	FCBJ	
6	MOHAMED	YOUSOUF	FCTC	
7	VARILLE	MATHIS	US CREYS MORESTEL	
8	NIOGRET	MICHEL	US CREYS MORESTEL	
9	BRUNIER	ALEXIS	VALLEE DU GUIERS	
10	ELATI	SOFIANE	VALLEE DU GUIERS	
11	AVART	GHISLAIN	VALLEE DU GUIERS	
12	PAOLI	BAPTISTE	VALLEE DU GUIERS	
13	DEMEURE	LOUIS	VALLEE DU GUIERS	



# L 'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR



PV N° 325 JEUDI 19 JANVIER 2017

1	BEL	MATHIS	2 ROCHERS	CROLLES
2	CACI	DAVID	2 ROCHERS	
3	MONTI	MATTEO	2 ROCHERS	
4	RIBOULET	PAUL	AC SEYSSINET	
5	LESNE	THIBAULT	AC SEYSSINET	
6	MEGY	MARTY	AC SEYSSINET	
7	BERNE	ROMAN	AC SEYSSINET	
8	AVELLA	MATHIS	AC SEYSSINET	
9	GASSE	MATHEO	AC SEYSSINET	
10	VELA	PABLO	AC SEYSSINET	
11	VOTTE	MAXENCE	AC SEYSSINET	
12	GARINO	LEO	AS GRESIVAUDAN	
13	NOVELLINO	THEO	AS GRESIVAUDAN	
14	GOMES	MATTEO	CLAIX	
15	GAMMIERI	MATHIS	CLAIX	
16	SOW	IBRAHIM	CROLLES BERNIN	
17	LACHKAR	MAHER	ES RACHAIS	
18	LEDAC	THOMAS	ES RACHAIS	
19	ADUW	FORTUNE	FC 2A	
20	JONDOT	PAUL	FC 2A	
21	NKOWAMESO	TIMOTEO	FC 2A	
22	BENABDELAZIZ	NABIL	FC 2A	
23	SIMON	LOUIS	FC CROLLES BERNIN	
24	CAPITOLINO	ALESSIO	FC CROLLES BERNIN	
25	PELLISSIER ROIDOR	CLEMENT	FC CROLLES BERNIN	
26	DE BENEDITIS	ROBIN	FC CROLLES BERNIN	
27	M'BALI	ARTHUR	FC CROLLES BERNIN	
28	BOURGEAT	ANGY	FC CROLLES BERNIN	
29	PERRY	NOAH	FC CROLLES BERNIN	
30	BOUCHELOUCHE	MAROUANE	FC ECHIROLLES	
31	SCATAMACCHIA	ALESSIO	FC ECHIROLLES	
32	LAHRECHE	MOUSSA	FC ECHIROLLES	
33	BOUCHELOUCHE	SAFOUANE	FC ECHIROLLES	
34	ANTUNES	MAXENCE	FC ECHIROLLES	
35	LORGE	GAETAN	FC ECHIROLLES	

36	REPITON	VIRGIL	G. SUD DAUPHINE
37	JEYMOND	ALEXAN	G. SUD DAUPHINE
38	YANG	CAMYLLE	G. SUD DAUPHINE
39	BERGERAND	PAUL	G. SUD DAUPHINE
40	LE	WANDY	G. SUD DAUPHINE
41	CHOVET	MAËL	G. SUD DAUPHINE
42	ZORGUI	JAD	G. SUD DAUPHINE
43	MARTIN	TOM	G. SUD DAUPHINE
44	BOURECHAK	LAMINE	OC EYBENS
45	JACQUET	EMRYC	OC EYBENS
46	CARRON	THOMAS	SASSENAGE
47	SAANA	ADEM	SASSENAGE
48	BERNARD-SPORTICHE	RUDY	SASSENAGE
49	COLLU	NATHAN	SASSENAGE
50	REDONDO	JUAN	SEYSSINS
51	CANAVESIO	TITOUAN	SEYSSINS
52	ACETO	MAEL	SEYSSINS
53	COELHO	JULES	SUD ISERE
54	POITE	REMY	SUD ISERE
55	CLEYET-MERLE	FLORIAN	US CHATTE
56	EL JANYANI	SOFIAN	US CHATTE
57	PAILLER	ETIENNE	US CHATTE
58	BARROSO	CLEMENT	US CHATTE
59	KHERRAB	ZAKARIYA	US GIERES
60	YESSAAD	CHEMSSSEDINE	US GIERES
61	ARRESTA	VITO	US GIERES
62	DELAC	REMY	US LA MURETTE
63	KULOXSIZ	HAMZA	US LA MURETTE
64	MAREL	ARNAUD	US LA MURETTE
65	RICHARD	MATHYS	US LA MURETTE
66	ABBES	FARES	US LA MURETTE
67	LEFREVRE	NATHAN	US LA MURETTE
68	TUDIANO	RYAN	US LA MURETTE
69	PEZZUTTO	JUNIOR	US LA MURETTE
70	VILLARD	ANTHONY	US LA MURETTE
71	PICARD	MAXENCE	VOREPPE
72	GHIDELLI	MATTEO	VOREPPE
73	DELPHIN	ROMAIN	VOREPPE

CROLLES

---

## FORMATION CFF3

---

### DU 20 AU 23 FEVRIER 2017

---

#### Liste des inscrits :

Nom	Prénom	Club d'inscription
AVELINE	Nicolas	F.C. CROLLES BERNIN
BENARIEB	Bilal	A.J.AT. VILLENEUVE GRENOBLE
BERBER	Alisan	ISLE D'ABEAU F.C.
BERNARD	Kelly	VALLEE DU GUIERS F.C.
BOUABID	Yenessi	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
BOUKHELIFA	Nordine	A.S. DE FONTAINE
BOURGUIGNON	Nathan	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
CHAVANT	Richard	F.C. COTE SAINT ANDRE
CHIROUGE	Jonathan	ST SIMEON DE BRESSIEUX SP.
COLOMBANI	Thibault	NOYAREY F.C.
COTTON	Anthony	A.S. SEREZIN DE LA TOUR
DAVREUX	Thibaut	U.S. JARRIE CHAMP
DJOUAHRA	Yanis	C.S. NIVOLAS VERMELLE
FERNANDES	Yoann	ASSOCIATION SPORTIVE VEZERONCE HUERT
FERREIRA	Robert	A.S.F. PORTUGAIS
GIRERD	Sébastien	VALLEE DU GUIERS F.C.
HURTIER	Benoit	M.O.S. 3 RIVIERES F.C.
JENESTIER	Mickael	F.C. LA TOUR ST CLAIR
KHOUADRA	Anis	UNITE S. VILLAGE O. GRENOBLE
LE GALL	Guillaume	F.C. SUD ISERE
MAILLER	Anthony	F.C. BARMES NORD ISERE
MAISSA	Fred	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
MILERON	Florent	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
MONON	Nicolas	U.S. JARRIE CHAMP
M'RAIHI	Riyad	A.S. SURIEUX ECHIROLLES
NEVEU	Morgan	F.C. VEUROIS
PASCAUD	Ludovic	A.S. SEREZIN DE LA TOUR
PASCAUD	Frederic	A.S. SEREZIN DE LA TOUR
POLICAND	Christophe	C.S. VOREPPE
RAVIX	Arnaud	F.C. VALLEE DE LA GRESSE
RENVOIZE	Cyril	OPCA
TAFERE	Karim	F.C. ALLOBROGES ASAFIA
TEDESCHI	Jonathan	ST. CHABONNAIS
YALOS	Jean	2 ROCHERS FOOTBALL CLUB
YESSO	Herman	F.C. LA TOUR ST CLAIR

---

### LES BONS DE FORMATIONS

---

Nous informons les clubs que les bons de formations pour cette saison seront acceptés jusqu'au dernier jour de la formation concernée. Au-delà, le District ne pourra plus vous les déduire de vos formations

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DES TERRAINS INSTALLATIONS SPORTIVES

## Réunion du Mardi 17 JANVIER 2017

**PRESIDENT** : CHASSIGNEU GUY

**Membres Commission** : BALDINO CATALDO – BECHET PATRICE – DUTCKOWSKI YOHAN  
TOUILLON JEAN FRANCOIS

**Infos Commission Saison 2016/2017** : Vous pouvez joindre la commission  
Le lundi de 10h à 11h30. Tél : 04 76 26 82 95

**Courriers** : Destinés à la CDTIS sont à adresser à : [terrains@isere.fff.fr](mailto:terrains@isere.fff.fr)

*La CDTIS VOUS PRESENTE CES MEILLEURES VŒUX POUR CETTE NOUVELLE  
ANNEE*

### **CONFIRMATIONS DE CLASSEMENTS DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES :**

La liste des Terrains et Installations Sportives à classer sur l'année 2017, paraîtra prochainement.  
La CDTIS prendra rendez-vous avec les Clubs et les Mairies concernés.

**Rappel** : Les confirmations de classement des installations se font tous les 10ans.

Pour les terrains synthétiques, les tests de qualités sportives doivent s'effectuer tous les 5ans.

### **CLASSEMENT ECLAIRAGE :**

+ **IZEAUX** : Complexe Sportif au GENON – NNI 381940101  
Niveau E5 – 231lux – CU 0.72 – Emini/Emaxi 0.41

### **Visite confirmation Eclairage :**

+ **EYBENS** – Stade René JOURNET (10/01/2017)

### **Courriers envoyés :**

- **LIGUE AUVERGNE RHONE ALPES :**

Confirmation éclairage : COUBLEVIE (DALMASSIERE) – EYBENS (R JOURNET)

- **MAIRIES** : - FONTAINE - ST ANDRE le GAZ -

- **COMMUNAUTE D'AGGLO** : PAYS VOIRONNAIS

- **CLUBS**: CHIRENS - FONTAINE AS – JARRIE CHAMP -

**« Fafa »**

**Présents** : Michel MUFFAT-JOLY – Guy CHASSIGNEU – Jacques RAYMOND

A l'attention des Mairies et des Clubs, un projet est à l'étude sur votre commune : le porteur de projet peut prendre contact auprès de la commission Fafa du District pour avis.



PV N° 325 JEUDI 19 JANVIER 2017

Suite aux informations ci-dessous, il n'y a plus de subventions et il faudra patienter jusqu'à l'automne 2017 pour d'éventuelles nouvelles subventions.

Les dossiers déposés à ce jour où reporté de « HORIZON BLEU » seront en attente et classés prioritaires pour la prochaine session.

Pour cette **saison 2016- 2017**, la **Ligue AUVERGNE RHONE ALPES** dispose d'une enveloppe de 583000 euros pour les dossiers infrastructures. En conséquence l'enveloppe du District de l'ISERE s'élève à 89775 euros.

La Ligue a retransmis aux Districts les dossiers « **HORIZON BLEU2016** » restés en attente à la Ligue.

Pour le District de l'ISERE (6dossiers), où après vérification auprès des porteurs de projets que seulement 4 dossiers étaient toujours d'actualité.

Les 2 autres dossiers étant reportés sur la prochaine enveloppe de subvention 2017/2018.

Suite à cela, un courrier a été effectué à chacun des quatre porteurs de projets restants, en leur demandant de corriger le plan de financement tenant compte de la nouvelle subvention fixée pour chacun des projets.

Une date de retour pour les 4 dossiers ci-dessous a été fixée pour le **25 janvier 2017**.

N°	Porteur du Projet	Travaux	Eligible	Retour
24	Mairie AOSTE	3/5/7/8	33850€	
23	Mairie ST GENIX sur GUIERS	7	33850€	
9	Mairie ST VERAND	3	19000€	
41	Club ASL ST CASSIEN	6	3075€	

En conséquence plus aucun dossier de subvention ne pourra être retenu pour la saison 2016/2017.